“DIALOGUE”

LA VIE DE LYON-SAINT-EXUPÉRY… PARLONS-EN ! /// DÉCEMBRE 2021 _ N°91

RÉDUCTION DU BRUIT

DES MESURES RENFORCÉES ET UN NOUVEL ARRÊTÉ

Lyon Aéroport s'engage pour réduire le bruit la nuit en renforçant l'interdiction de vol des aéronefs les plus bruyants. Ce dispositif vient compléter les nombreuses mesures mises en place par l'aéroport pour réduire les nuisances sonores.

L'aéroport de Lyon s'est engagé depuis de nombreuses années dans la recherche d'un équilibre entre le développement des activités de l'aéroport, pour répondre aux besoins de mobilité des habitants et des entreprises du territoire, et la limitation des nuisances que cette activité peut générer pour les populations riveraines. La réduction du bruit fait partie de ses priorités, c'est pourquoi le projet d'arrêté, élaboré par l'aéroport en collaboration avec les services de la DGAC, a été validé par la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport. Il vise à apporter une baisse notable du bruit la nuit de l'ordre de 4 à 5 décibels, en renforçant l'interdiction de vol des aéronefs les plus bruyants de 22h à 6h (soit une plage horaire rallongée d'une heure par rapport au régime instauré en 2005). L'arrêté devrait être signé en 2022 par le ministre des Transports.

LYON AÉROPORT

Powered by VINCI AIRPORTS

Parlons durable

✈✈✈

Les compagnies aériennes dont les aéronefs sont concernés par cette mesure disposeront d'une période de 3 ans pour adapter leur flotte d'avions.

Cette mesure volontaire démontre une nouvelle fois l'engagement continu du gestionnaire de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry en faveur de la qualité de vie des habitants de son territoire.

Rappelons que Lyon Aéroport a déjà déployé d'importantes actions en ce sens ces dernières années :

- la descente continue pour les avions en approche, évitant les paliers et donc les remises de gaz bruyantes et émissives en CO_2 ;
- l'interdiction des inverseurs de poussée, procédé bruyant de freinage à l'atterrissage ;
- l'interdiction des approches à vue, obligeant le guidage des avions par les contrôleurs aériens et assurant ainsi le respect des trajectoires aériennes ;
- la mise en œuvre dans les communes d'un dispositif de mesure de bruit et de suivi des trajectoires aériennes, dont les données sont consultables par tous avec le système Constas (https://lys.flighttracking.casper.aero/), qui permet aussi le dépôt de réclamations ;
- et le programme d'insonorisation des communes riveraines situées dans le PGS (Plan de gêne sonore) de l'aéroport, qui a permis de traiter 96% des dossiers de demande d'insonorisation dans les zones de bruit et d'insonoriser 100% des écoles.

« Nous nous félicitons de la signature prochaine du nouvel arrêté de restriction sur l'approche équilibrée, nous œuvrons depuis de nombreuses années pour réduire le bruit des avions la nuit entre 22 heures et 6 heures. Il aura fallu un arrêté européen d'avril 2014 pour que nous puissions faire admettre aux autorités aéroportuaires la justesse de nos revendications. Son application sera effective en janvier 2023.
Avec "la clause du grand-père", qui donne 3 ans aux compagnies pour supprimer les avions les plus bruyants, cette restriction sera pleinement appliquée en 2026. »

Jean-Luc GARCIA,
porte-parole du « CORIAS»

AÉROPORT DE LYON, SITE PILOTE POUR ACCUEILLIR L'AVION-HYDROGÈNE

VINCI Airports, Airbus et Air Liquide, trois acteurs majeurs de l'aviation, de l'industrie aéroportuaire et de l'hydrogène collaborent pour développer l'usage de l'hydrogène dans les aéroports et constituer le réseau aéroportuaire européen nécessaire à l'accueil du futur avion à hydrogène. L'aéroport de Lyon, site pilote de ce projet d'envergure, accueillera les premières installations dès 2023 avec le déploiement d'une station de distribution d'hydrogène gazeux pour alimenter à la fois les véhicules terrestres de la plateforme aéroportuaire (bus de piste, camions, engins de manutention…). D'ici à 2030, les infrastructures d'hydrogène liquide seront installées et permettront le chargement d'hydrogène dans les réservoirs des futurs aéronefs. Au-delà de 2030, Lyon-Saint Exupéry accueillera la production et la distribution massive d'hydrogène liquide.

MÉCÉNAT

Lyon Aéroport soutient les initiatives locales

Cette année encore, Lyon Aéroport participe à la vie des communes riveraines et accompagne les associations via son action de mécénat pour le soutien des initiatives locales. Le comité, composé de 15 élus du territoire tirés au sort et d'un représentant de l'aéroport, s'est réuni en septembre dernier et a sélectionné 38 associations qui bénéficieront d'une aide financière d'un montant total de 25 000€ sur 2021. Parmi elles, la chorale Touss en chantant de Toussieu et son concert « Les polyphonies corses », ou « La grammaire ré-enchantée », le projet de Rachel et Arthur à Genas.

4 550

Le nombre d'arbres replantés dans la forêt de la Cantinière à 30 km de l'aéroport. En partenariat avec l'ONF et le Département du Rhône, Lyon Aéroport séquestrera ainsi localement ses émissions de CO_2 résiduelles pour devenir zéro émission nette dès 2026.

ON RECRUTE À NOUVEAU SUR LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE

La reprise se fait sentir à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry. Le développement du trafic, synonyme de connectivité pour le territoire et croissance économique s'accompagne d'un besoin en recrutement. 18 emplois sont à pourvoir sur la plateforme aéroportuaire.
Vous êtes riverain(e) et demandeur(euse) d'emploi ? Info sur : www.lyon-aero-emploi.com

TOUS EN COURSE !

En complément du soutien apporté aux initiatives locales, Lyon Aéroport sponsorise pour la 4e année la Course des 3 étangs de Colombier Saugnieu.
400 coureurs se sont élancés sur les chemins communaux pour des parcours de 9 et 18 km.

LYON AÉROPORT À VOTRE ÉCOUTE

MÉDIATION RIVERAINS
mediateur@lyonaeroports.com

N° Vert 0 800 69 38 01

MÉCÉNAT
Contact : **Christine Collet**
christine.collet@lyonaeroports.com

LYON AÉRO EMPLOI

Contact : **Jean-Marc Mussot**
www.lyon-aero-emploi.com

CABINET MÉDICAL

Ouvert 7/7, de 8h à 22h.
Au cœur des Terminaux 1 et 2, niveau Arrivées (1er étage), parking-minute T1Bis « Cabinet médical », forfait riverains : 3€.

PHARMACIE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h
les samedis de 8h à 16h
les dimanches et jours fériés de 10h à 19h.
Terminal 1. 04 72 22 85 95.

CENTRE DE TEST COVID-19

Ouvert aux riverains tous les jours de 8h à 17h du lundi au vendredi / le week-end 8h à 18h.
www.lyonaeroports.com
(Parking-minute Terminal 2, gratuit).

TRIBUNE LIBRE : ACENAS

Quand le bien-être des riverains et l'intérêt général se rejoignent

À l'heure du réchauffement climatique et de la transition énergétique, il est devenu nécessaire à tous les secteurs économiques, celui de l'aéronautique notamment, de réduire leur impact climatique.

Un groupe de réflexion[1] composé d'ingénieurs aéronautiques, pilotes, contrôleurs aériens, employés de compagnies aériennes, usagers, a entrepris d'étudier comment faire évoluer le secteur aérien vers une diminution de l'empreinte carbone et autres gaz à effet de serre. Dans son rapport « Pouvoir voler en 2050 : quelle aviation dans un monde contraint ?[2] », il propose une série de mesures décarbonantes : renouvellement des flottes en 15 à 25 ans, mise en place d'un budget carbone, réduction du trafic. Les premières sont à la fois insuffisantes et à long terme. Seule une décroissance du trafic aérien permettra une préservation durable du secteur aéronautique.
Les nuisances sonores, augmentant avec le nombre des mouvements, ne peuvent qu'être améliorées par cette décroissance.
Ces conclusions rejoignent les préoccupations de l'Acenas[3] qui, depuis près de 25 ans maintenant, défend les intérêts des riverains de l'aéroport Saint-Exupéry.
Dès sa création, notre association s'est opposée à l'extension de l'aéroport, aux vols de nuit et aux prévisions utopiques du développement du trafic aérien.
De la même façon, l'Acenas a été pionnière dans sa lutte contre l'implantation d'un entrepôt Amazon gigantesque sur le site de l'aéroport et son impact sur le trafic routier local. Depuis, d'autres associations et la Métropole de Lyon s'y sont également opposées.

1- www.theshiftproject.org , et SUPAERO-DECARBO

2- http://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/03/Pouvoir-voler-en-2050_Shift-Project_Synthese.pdf

3- www.acenas.fr

« DIALOGUE »
Édité par Aéroports de Lyon - Direction de la communication - Tél. : 04 72 22 72 08 - **Directeur de la publication :** Tanguy Bertolus - **Rédactrice en chef :** Isabelle Rousset - **Comité de rédaction :** Isabelle Rousset, Lionel Lassagne, Delphine Bares, Jean-Yves Dubois, Jean-Marc Mussot, René Vatoux - **Conception, réalisation :** by Magazine - **Rédaction :** Isabelle Rousset - **Crédit photos :** Airbus, iStock, DR - **Impression :** Imprimerie Courand & Associés - ICA - ISSN 1280-4207, dépôt légal décembre 2008 - 49 000 exemplaires.